

Acte certifié exécutoire

Envoi : 10/10/2017
Réception par le Préfet : 10/10/2017
Publication : 13/10/2017



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2017-9-3-2

Séance du vendredi 6 octobre 2017

ROUTES DEPARTEMENTALES AFFECTATIONS ET DESAFFECTATIONS D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME (PROGRAMMES A132 - A171)

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, HEMEDINGER, JANDER, Mmes LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. VOGT.

EXCUSEE AVEC PROCURATION :

Mme HELDERLE donne procuration à M. BIHL.

EXCUSES :

Mme JENN, MM. STRAUMANN, WITH.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-4-12-4 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Présidente du Conseil départemental,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2017-2-3-1 du 17 mars 2017 relative à la Politique des Routes, des Transports, des Déplacements, des Grands Equipements et Infrastructures de Communications,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

Autorise l'affectation et la désaffectation des montants par millésimes d'autorisations de programme, tels que détaillés dans les tableaux joints en annexes à la présente délibération.

La Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Brigitte', followed by a long horizontal stroke.

Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité

M. Michel HABIG ne participe pas au vote.